

CAMILLE¹

PRISE DE VÉIES. — LES FALISQUES. — EXIL DE CAMILLE. — INVASION GAULOISE. — SIÈGE DE ROME. — EXPLOITS DE CAMILLE.

De toutes les grandes choses qu'on rapporte de Camille, ce qu'il y a de plus étonnant et de plus extraordinaire, c'est qu'ayant commandé souvent les armées, remporté les victoires les plus éclatantes, exercé cinq fois la dictature, obtenu quatre triomphes, et reçu le titre de second fondateur de Rome, il n'ait pas été une seule fois consul. La cause de cette singularité fut le changement qu'avaient introduit dans la république les dissensions du sénat et du peuple. Celui-ci s'opposait à l'élection des consuls, et mettait à la tête du gouvernement des tribuns militaires qui exerçaient la même puissance et la même autorité que les consuls, mais dont le pouvoir était moins odieux à cause de leur nombre. C'était une consolation pour ceux qui n'aimaient pas l'oligarchie, que d'avoir pour chefs de l'État six magistrats au lieu de deux. Camille dès ce temps-là se signalait par ses exploits, et avait déjà acquis une grande réputation. Mais, quoique dans l'intervalle on eût tenu plusieurs fois les comices consulaires, il ne voulut jamais être consul contre le gré du peuple. Élevé à toutes les autres magistratures, il s'y conduisit si bien, que lorsqu'il commandait seul, il partageait l'autorité avec ses inférieurs ; et lorsqu'il avait des collègues, il recueillait seul toute la gloire des succès. C'était, d'une part,

1. Les principaux événements de la vie de Camille ont lieu de l'an 386 à 363 avant J.-C.

l'effet de sa modestie, qui lui faisait exercer le pouvoir sans exciter l'envie ; de l'autre, c'était le fruit de sa prudence, qui, d'un aveu unanime, le rendait supérieur à tous les magistrats.

La famille des Furius n'avait pas eu jusqu'à lui une grande illustration ; il fut le premier qui, par son mérite personnel, lui donna de la réputation et de l'éclat. Dans une grande bataille contre les Éques et les Volsques, où il servait en qualité de simple chevalier sous le dictateur Posthumius Tubertus, il poussa son cheval hors des rangs, et quoique blessé à la cuisse il ne quitta pas le champ de bataille ; mais, arrachant lui-même le trait qui était resté dans la plaie, il s'attacha aux plus vaillants des ennemis, et les obligea de prendre la fuite. Outre plusieurs récompenses honorables que lui mérita ce trait de bravoure, il fut nommé censeur, charge qui dans ce temps-là donnait beaucoup de considération. Une des actions louables qu'il fit en cette qualité fut de déterminer, autant par la persuasion que par des menaces d'amendes, les célibataires à épouser les veuves, dont les guerres continuelles avaient fort augmenté le nombre. Il prit aussi une autre mesure, que la nécessité commandait : il soumit aux impôts les orphelins, exempts jusqu'alors de toutes charges : les dépenses considérables qu'exigeaient des guerres fréquentes le forcèrent de rendre cette loi.

On avait surtout besoin d'argent pour soutenir le siège de la ville des Véiens. C'était la capitale de la Toscane, qui ne le cédait à Rome ni par le nombre de ses combattants, ni par la quantité de ses munitions de guerre. Enflée de ses richesses, de son luxe, de sa magnificence, de ses délices, elle était entrée en rivalité de gloire et de puissance avec les Romains, et leur avait souvent livré de grands combats. Mais, affaiblie alors par la perte de plusieurs batailles, elle avait renoncé à son ambition ; et les Véiens, contents de s'être entourés de fortes murailles, d'avoir rempli la ville d'armes, de traits, de vivres et de toutes les autres provisions nécessaires, soutenaient tranquillement le siège. Il durait depuis longtemps, et n'était ni moins pénible ni moins fâcheux pour les assiégeants que pour les assiégés. Les Romains, accoutumés à ne faire que des campagnes d'été, qui n'étaient jamais bien longues, et à rentrer l'hiver dans leurs foyers, se virent alors pour la première fois forcés par les tribuns de construire des forts, de retrancher leur camp, de passer les étés et les hivers dans le pays ennemi. Il y avait près de sept ans que le siège durait, lorsque le peuple,

mécontent de ses généraux, qu'il accusait d'agir avec lenteur, leur ôta le commandement, et élut d'autres tribuns pour continuer la guerre. Camille fut du nombre, et c'était la seconde fois qu'on lui conférait cette dignité. Mais il ne fut pas alors employé au siège de Véies; le sort le destina à combattre contre les Falisques et les Capénates, qui, voyant les Romains occupés ailleurs, étaient entrés sur leurs terres, et les avaient fort inquiétés durant la guerre de Toscane. Camille les battit, et, après en avoir tué un grand nombre, il les obligea à se renfermer dans leurs murailles.

La dixième année de la guerre de Véies, le sénat, ayant déposé tous les autres magistrats, nomma dictateur Camille, qui choisit pour général de la cavalerie Cornélius Scipion. Dès qu'il fut entré en charge, il s'engagea par un vœu solennel, s'il terminait heureusement la guerre, à faire célébrer les grands jeux et à dédier le temple de la déesse que les Romains appellent Matuta.

Camille n'eut pas plus tôt prononcé ce double vœu, qu'il marcha contre les Falisques et les Capénates, leurs alliés; il les défit en bataille rangée, et se rendit sans différer au camp de Véies, pour presser le siège de cette ville. Mais voyant qu'il serait aussi difficile que périlleux de la prendre d'assaut, et ayant reconnu que le terrain des environs pouvait être creusé si profondément qu'on déroberait à l'ennemi la connaissance de ce travail; il fit ouvrir des mines. L'ouvrage ayant réussi selon ses espérances, il fit donner l'assaut à la ville, afin d'attirer les Véiens sur les murailles. Cependant un autre corps de troupes étant entré par les mines, pénétra, sans être découvert, jusque sous la citadelle, à l'endroit même où était le temple de Junon, le plus grand et le plus respecté de tous ceux de la ville. On dit que dans ce moment le général des Toscans faisait un sacrifice, et que le devin, après avoir considéré les entrailles de la victime, s'écria que les dieux donnaient la victoire à celui qui achèverait le sacrifice. Les Romains qui étaient dans la mine, ayant entendu ces paroles, ouvrent la terre, sortent en jetant de grands cris et en faisant un bruit effroyable avec leurs armes. Les Véiens, épouvantés, prennent la fuite; et les Romains, enlevant les entrailles de la victime, vont les porter à Camille. Au reste, ce récit a tout l'air d'une fable. Véies ayant été prise de force, Camille, qui du haut de la citadelle voyait piller et emporter les richesses immenses dont la ville était remplie, ne put retenir ses larmes; et comme ceux qui étaient autour de lui le féli-

citaient de cette conquête, il leva les mains au ciel et fit cette prière: « Grand Jupiter, et vous dieux qui voyez les bonnes et les mauvaises actions des hommes, vous savez que ce n'est pas injustement, mais par la nécessité d'une juste défense, que les Romains ont pris les armes contre les coupables habitants de cette ville. Si, pour compenser cette prospérité, nous devons éprouver quelque malheur, épargnez, je vous en conjure, la ville de Rome et son armée, et faites-le retomber sur moi, en l'adoucissant le plus qu'il sera possible. » Cette prière achevée, il voulut, suivant la coutume des Romains, après qu'ils ont invoqué les dieux, se tourner à droite; et en faisant ce mouvement il se laissa tomber. Cet accident troubla tous ceux qui étaient auprès de lui; mais il leur dit en se relevant que sa chute était ce mal léger qu'il avait demandé aux dieux pour contre-balancer un si grand bonheur.

Quand on eut cessé le pillage, Camille, pour accomplir son vœu, s'occupait de faire transporter à Rome la statue de Junon. Il assembla des ouvriers; et, après avoir fait un sacrifice à la déesse, il la pria d'accueillir favorablement le zèle des Romains et de venir dans des dispositions propices habiter avec les dieux protecteurs de Rome. La statue, dit-on, répondit qu'elle le voulait et qu'elle agréait le vœu des Romains. Tite-Live écrit que Camille fit sa prière à la déesse, en tenant la main sur sa statue; et que lorsqu'il l'invita à le suivre, quelques-uns des assistants répondirent qu'elle le voulait, qu'elle y consentait et qu'elle le suivrait volontiers.

La gloire d'une conquête qui avait rendu Camille maître d'une ville rivale de Rome, dont le siège avait duré dix ans, ou les louanges de ceux qui le félicitaient de sa victoire, lui avaient sans doute enflé le cœur et inspiré des sentiments trop hauts pour le magistrat d'une république, dont il devait respecter les usages; car il mit trop de faste et de fierté dans son triomphe, et entra dans Rome monté sur un char tiré par quatre chevaux blancs: ce qu'aucun général n'avait fait avant lui, et qu'aucun ne fit depuis; car les Romains regardent cette sorte de char comme sacrée, et la croient réservée pour le souverain et le maître des dieux. Ce fut une pre-



FIG. 17. — Char de triomphateur.

mière cause du mécontentement des citoyens, qui n'étaient pas accoutumés à ce faste insultant. Ils en eurent bientôt une seconde dans son opposition à la loi qui ordonnait le partage de la ville. Les tribuns du peuple avaient proposé qu'on séparât en deux portions égales le sénat et le peuple ; qu'une moitié restât à Rome, et que l'autre, à la décision du sort, allât habiter la ville nouvellement conquise. Ils donnaient pour motif de ce partage que les uns et les autres en seraient plus riches ; que, possesseurs de deux grandes et belles villes, ils conserveraient plus sûrement leur pays et leurs richesses. Le peuple, devenu riche et nombreux, avait accueilli avec joie cette proposition ; et toujours attroupé autour de la tribune, il demandait en tumulte qu'on prît les suffrages. Le sénat et les principaux citoyens, persuadés que cette loi était moins le partage que la ruine totale de Rome, y montrèrent la plus grande opposition, et eurent recours à Camille, qui, redoutant l'issue de cette division, alléguait sans cesse de nouveaux prétextes, faisait naître des obstacles, reculait de jour en jour la proposition de la loi, et se rendait par là plus odieux au peuple.

Mais ce fut à l'occasion de la dime des dépouilles que le peuple fit éclater avec le plus de force son animosité contre lui ; et il faut avouer que cette cause, sans être entièrement juste, avait au moins un prétexte spécieux. Lorsque Camille était parti pour Véies, il avait fait vœu, s'il prenait cette ville, de consacrer à Apollon la dime du butin. Quand la ville fut prise et livrée au pillage, soit qu'il craignît d'affliger ses soldats, soit que l'embarras où il se trouvait alors lui eût fait oublier son vœu, il les laissa maîtres du tout. Ce ne fut que longtemps après, et lorsqu'il était déjà sorti de charge, qu'il pensa à en faire son rapport au sénat. En même temps les devins déclarèrent que les victimes annonçaient visiblement la colère des dieux, et qu'il fallait les apaiser par des sacrifices d'actions de grâces. Le sénat, qui regardait comme impossible de revenir sur le partage du butin, le laissa à ceux qui y avaient eu part ; il ordonna seulement que chacun d'eux en rapporterait le dixième, et attesterait avec serment la fidélité de cette restitution. Il fallut pour cela en venir à des moyens fâcheux, et user même de violence contre des soldats pauvres qui avaient beaucoup souffert dans cette guerre, et à qui l'on redemandait une si forte partie d'un bien que la plupart avaient déjà dépensé. Camille, troublé par leurs reproches et n'ayant pas de bonnes excuses à leur donner,

eut recours à la plus mauvaise de toutes et avoua publiquement qu'il avait oublié son vœu. Le peuple n'en fut que plus irrité : il disait que le dictateur, en partant pour l'armée, avait fait vœu de



FIG. 18. — Apollon.

donner la dime des dépouilles des ennemis, et que maintenant il prenait celles des citoyens.

Cependant ils apportèrent chacun la portion qu'on avait exigée ;

et le sénat arrêta qu'on en ferait un cratère d'or qui serait envoyé à Delphes. Mais l'or était fort rare à Rome ; et comme les magistrats cherchaient à s'en procurer, les dames romaines, s'étant assemblées, convinrent entre elles de donner tous les bijoux d'or pour les employer à cette offrande, qui fut de huit talents*. Le sénat, pour récompenser par des honneurs convenables leur générosité, ordonna qu'après leur mort on ferait leur oraison funèbre, comme on faisait celle des hommes d'un mérite distingué ; car auparavant il n'était pas d'usage de louer publiquement les femmes à leurs funérailles. On choisit, pour porter cette offrande, trois ambassadeurs d'entre les principaux citoyens, qu'on fit partir sur un vaisseau long, garni de bons rameurs et orné comme pour une cérémonie solennelle. Ils coururent de grands dangers dans leur voyage. Après avoir été près de périr par la tempête, ils tombèrent, par le calme, dans un autre péril, auquel ils échappèrent contre toute espérance. Le vent leur ayant manqué près des îles Éoliennes, des vaisseaux lipariens, les prenant pour des corsaires, coururent sur eux, mais voyant qu'ils se contentaient de leur tendre les mains et de leur adresser des prières, ils n'usèrent pas de violence ; et, remorquant leur vaisseau, ils les conduisirent dans leur port, où, après les avoir déclarés pirates, ils les mirent en vente, eux et tout ce qu'il y avait dans le vaisseau. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que, persuadés par la vertu et par l'autorité de Timasithée, leur premier magistrat, ils les relâchèrent. Timasithée ne s'en tint pas là ; il mit en mer quelques-uns de ses vaisseaux, accompagna les députés jusqu'à Delphes et s'unit à eux pour la consécration de leur offrande. Les Romains lui décernèrent des honneurs proportionnés au service qu'il leur avait rendu.

Cependant les tribuns du peuple reproduisaient la loi qu'ils avaient précédemment proposée, et qui avait pour but de transporter à Véies une partie des habitants de Rome ; mais la guerre des Falisques, qui survint fort à propos, rendit les patriciens maîtres des comices. Comme les affaires présentes demandaient un général qui à une grande expérience dans la guerre joignît beaucoup de réputation et d'autorité, ils nommèrent Camille tribun militaire avec cinq autres. Le peuple confirma l'élection par ses suffrages. Camille prit donc le commandement de l'armée ; et, étant entré sur les terres des Falisques, il mit le siège devant

Faléries, ville bien fortifiée et munie de toutes les choses nécessaires pour une bonne défense. Il savait qu'elle n'était pas facile à prendre, et que le siège durerait longtemps ; mais il était bien aise de tenir les Romains hors de leur ville, afin qu'ils ne trouvassent pas dans le loisir dont ils jouissaient l'occasion de tenir des assemblées et d'exciter des séditions.

Les Falisques, qui se confiaient en la bonté de leurs fortifications, s'occupaient si peu du siège, qu'excepté ceux qui gardaient les murailles, tous les autres habitants allaient en robe dans la ville ; les enfants se rendaient à l'école publique, et sortaient hors des murs avec leur maître, pour se promener et faire leurs exercices ordinaires : car les Falisques, comme les Grecs, font élever leurs enfants en commun, afin que dès le premier âge ils s'accoutument à être nourris et à vivre ensemble. Le maître d'école, qui, par le moyen de ses élèves, voulait livrer les Falisques aux Romains, les menait tous les jours hors de la ville. D'abord il s'éloignait peu des murailles, et dès qu'ils avaient fait leurs exercices, il les ramenait dans la ville. Chaque jour il les conduisait un peu plus loin, pour leur ôter toute idée de crainte et de danger. Enfin, les ayant un jour tous rassemblés, il donna à dessein dans les premières gardes des ennemis, et, leur remettant ces enfants entre les mains, il demanda qu'on le présente à Camille. On l'y conduisit ; et quand il fut en sa présence, il dit qu'il était le maître d'école de Faléries ; que, préférant aux devoirs que ce titre lui imposait le plaisir de l'obliger, il venait, en lui livrant ses élèves, le rendre maître de la ville. Camille, révolté d'une si noire perfidie, dit à ceux qui étaient présents : « Combien la guerre est une chose fâcheuse ! que d'injustices et de violences elle entraîne après elle ! Mais pour les hommes honnêtes la guerre elle-même a ses lois ; et il ne faut pas désirer tellement la victoire, qu'on n'ait horreur de l'obtenir par des moyens criminels et impies. Un grand général doit l'attendre de sa propre valeur, et non de la méchanceté d'autrui. » En même temps il commande qu'on déchire les habits de cet homme, qu'on lui lie les mains derrière le dos, et qu'on donne des verges et des courroies aux enfants, afin qu'ils ramènent ce traître dans la ville en le frappant sans relâche.

Cependant les Falisques avaient reconnu la trahison de leur maître d'école, et toute la ville était, comme on peut croire, dans la plus grande consternation. Les principaux habitants, hommes

et femmes, couraient tous hors d'eux-mêmes sur les murailles et aux portes, lorsque tout à coup ils voient paraître leurs enfants qui ramenaient leur maître nu et lié, en le frappant de verges, et appelant Camille leur dieu, leur sauveur et leur père. A cette vue, non seulement les pères de ces enfants, mais tous les autres citoyens, pénétrés d'admiration pour Camille, ont unanimement le même désir de s'en rapporter à sa justice. Ils s'assemblent sur-le-champ, et lui envoient des députés pour se remettre à sa discrétion. Camille renvoie à Rome les ambassadeurs, qui, admis dans le sénat, dirent que les Romains, en préférant la justice à la victoire, leur avaient appris à préférer eux-mêmes leur défaite à la liberté ; et qu'ils se reconnaissaient plutôt vaincus par la vertu des Romains, qu'inférieurs à eux en puissance. Le sénat les ayant renvoyés au jugement de Camille, il se contenta d'exiger des Falisques quelques contributions ; et après avoir fait alliance avec ces peuples, il reprit le chemin de Rome. Les soldats, qui avaient compté sur le pillage de Faléries, et qui s'en revenaient les mains vides, rentrés dans Rome, décrièrent Camille comme un ennemi du peuple, qui avait envié aux citoyens pauvres un moyen légitime de s'enrichir.

Cependant les tribuns du peuple mirent encore en avant la loi pour le partage de la ville ; et déjà ils appelaient le peuple aux suffrages, lorsque Camille, bravant toute la haine qu'il ne pouvait manquer de s'attirer, parla contre la loi avec plus de liberté que personne, et fit en quelque sorte violence au peuple, qui, contre son propre sentiment, abrogea la loi. Mais ils furent si irrités contre lui, que le malheur domestique qu'il éprouva par la mort d'un de ses enfants ne les toucha point et ne put apaiser leur colère. Camille, naturellement bon et sensible, fut si accablé de cette perte, que, cité en justice, il ne comparut pas, et se tint renfermé chez lui avec les femmes. Il eut pour accusateur Lucius Apuléius, qui lui imputa d'avoir détourné une portion du butin de la Toscane ; il en donnait pour preuves des portes d'airain qui en faisaient partie, et qui, disait-il, avaient été vues chez Camille. Le peuple, irrité, paraissait décidé à le condamner sur le moindre prétexte. Camille donc assembla ses amis, les officiers qui avaient fait la guerre avec lui, et tous ses anciens collègues ; ce qui formait une troupe considérable : il les conjura de ne point souffrir que sur des accusations si calomnieuses, il subit une condamnation

injuste qui le livrerait à la risée de ses ennemis. Après en avoir délibéré ensemble, ils lui répondirent qu'ils ne pouvaient rien pour empêcher le jugement ; mais que, s'il était condamné à une amende, ils la payeraient pour lui. Camille ne pouvant supporter l'idée d'une telle injustice, et n'écoutant que son ressentiment, prend la résolution de quitter la ville et de s'en aller volontairement en exil. Il embrasse sa femme et son fils, sort de sa maison et marche en silence jusqu'aux portes de la ville. Là, il s'arrête, et s'étant retourné, les mains étendues vers le Capitole, il prie les dieux que si c'est contre toute justice, et par la violence ou l'envie du peuple, qu'il est forcé de quitter ignominieusement sa patrie, les Romains s'en repentent bientôt, et que tout l'univers reconnaisse le besoin qu'ils auront eu de lui, et les regrets que leur aura causés son absence.

Après avoir, comme Achille, prononcé contre ses concitoyens ces imprécations terribles, il s'éloigna de Rome. Il fut condamné par contumace à une amende de quinze mille as. Il n'est pas un Romain qui ne soit persuadé que les malédictions de Camille furent promptement suivies de leur effet, et qu'elles attirèrent sur Rome, en punition de cette injustice, la vengeance céleste, vengeance dont Camille lui-même dut être vivement affligé, mais qui fut aussi honorable qu'éclatante : tant le courroux des dieux accabla tout à coup Rome, et fit peser sur cette ville des jours de terreur et de danger, rendus encore plus affreux par l'infamie ! soit que ces fléaux aient été l'œuvre de la fortune ou le châtement d'un dieu qui veille à ce que l'ingratitude n'outrage pas impunément la vertu.

Le premier signe des grandes calamités dont Rome était menacée fut la mort du censeur Julius. Les Romains ont la plus grande vénération pour la dignité de la censure, et la regardent comme sacrée. Un second signe avait précédé l'exil de Camille : un citoyen nommé Marcus Céditius, qui n'était ni noble ni sénateur, mais d'ailleurs homme de bien, et estimé pour sa vertu, vint faire part aux tribuns militaires d'un fait qu'il avait jugé digne de leur attention. Il leur raconta que la nuit précédente, allant seul dans la rue Neuve, il s'était entendu appeler à haute voix, et que,



FIG. 19. — As, monnaie de cuivre.

s'étant retourné, il n'avait vu personne; mais qu'une voix plus forte que celle d'un homme lui avait dit : « Marcus Céditius, demain, dès le point du jour, va dire aux tribuns militaires qu'ils attendent dans peu les Gaulois. » Les tribuns ne firent que rire et plaisanter de cet avis; et peu de temps après arriva l'exil de Camille. Les Gaulois, nation celtique, chargés d'une population trop nombreuse, avaient quitté leur pays, qui ne pouvait suffire à leur subsistance, et étaient allés chercher ailleurs des établissements. C'était une multitude immense d'hommes en âge de porter les armes, tous belliqueux, et qui menaient à leur suite un nombre plus grand encore de femmes et d'enfants. Les uns, franchissant les monts Riphées, se répandirent vers l'Océan septentrional, et se fixèrent aux extrémités de l'Europe. Les autres s'établirent entre les Pyrénées et les Alpes, près des Sénonais et des Celtoriens, et y restèrent longtemps. Mais un jour, ayant goûté, pour la première fois, du vin qu'on leur avait apporté d'Italie, ils trouvèrent cette boisson si agréable, et furent si ravis du plaisir nouveau qu'elle leur avait causé, que, prenant aussitôt leurs armes, et emmenant avec eux leurs femmes et leurs enfants, ils se portèrent du côté des Alpes pour chercher cette terre qui produisait un si bon fruit, et auprès de laquelle toute autre terre leur paraissait stérile et sauvage.

Entrés en Italie, ils se rendirent maîtres de tout le pays que les Toscans avaient anciennement possédé, et qui s'étendait depuis les Alpes jusqu'aux deux mers. Les noms que ces contrées portent encore prouvent qu'elles avaient appartenu à la Toscane. La mer qui la borne au nord est appelée Adriatique, de la ville d'Adria, colonie des Toscans; et la mer inférieure, située au midi, se nomme la mer de Toscane. Tout le pays est planté d'arbres, riche en pâturages et arrosé de plusieurs rivières. Il avait alors dix-huit grandes villes qui faisaient un commerce très étendu, et qui vivaient dans la plus grande abondance. Les Gaulois en chassèrent les Toscans et s'y établirent; mais cette invasion avait eu lieu longtemps avant l'exil de Camille.

A cette dernière époque, les Gaulois assiégeaient Clusium, ville d'Étrurie, dont les habitants implorèrent le secours des Romains, et les prièrent d'envoyer à ces barbares des ambassadeurs et des lettres. Les Romains nommèrent pour députés trois frères de la famille des Fabius, personnages distingués, et qui avaient joui

dans Rome des plus grands honneurs. Les Gaulois, par égard pour le nom de Rome, les reçurent honnêtement; et, ayant suspendu l'attaque de la ville, ils en vinrent à une conférence. Les ambassadeurs leur demandèrent quel tort ils avaient reçu des Clusiens pour être venus assiéger leur ville. A cette demande, Brennus, roi des Gaulois, se mettant à rire : « Le tort que nous ont fait les Clusiens, répondit-il, c'est qu'ils veulent posséder beaucoup plus de terres qu'ils n'en peuvent cultiver, et qu'ils refusent de les partager avec nous, qui sommes étrangers, pauvres et nombreux. C'est, Romains, le même tort que vous avez fait anciennement les Albains, les Fidénates, les habitants d'Ardée; c'est celui que vous ont fait depuis peu les Véiens, les Capénates, la plupart des Falisques et des Volsques. Ces peuples refusent-ils de vous faire part de ce qu'ils possèdent, vous marchez contre eux, vous les réduisez en servitude, et vous détruisez leurs villes. En cela vous ne faites rien d'extraordinaire et d'injuste; vous suivez la plus ancienne de toutes les lois, celle qui donne au plus fort les biens des plus faibles; loi qui commence à Dieu même et s'étend jusqu'aux animaux, à qui la nature apprend que le fort doit toujours être mieux partagé que le faible. Cessez donc de montrer tant de compassion pour les Clusiens assiégés, si vous ne voulez pas inspirer aux Gaulois le même sentiment en faveur des peuples que vous opprimez. »

Cette réponse ayant fait juger aux ambassadeurs qu'il n'y avait aucun accommodement à espérer de Brennus, ils entrèrent dans Clusium, relevèrent le courage des assiégés, et les animèrent à faire avec eux une sortie, soit qu'ils voulussent connaître le courage des barbares ou leur faire éprouver leur valeur. Les Clusiens étant donc sortis de la ville, il se livra près des murs un combat dans lequel Quintus Ambustus, un des trois Fabius, poussa son cheval contre un Gaulois d'une taille et d'une mine avantageuses, qui s'était avancé hors des rangs. Il ne fut pas d'abord reconnu, parce que, dans la vivacité de la mêlée, les yeux étaient éblouis par l'éclat des armes. Mais après qu'il eut vaincu et tué son ennemi, comme il le dépouillait de ses armes, Brennus le reconnut; et prenant les dieux à témoin que, contre le droit des gens, contre les lois les plus sacrées parmi les hommes, Quintus Fabius, après être venu comme ambassadeur, s'était conduit en ennemi, il fit sur-le-champ cesser le combat; et, laissant les Clusiens, il